



**ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT**

Aujourd'hui, demain, dans 20 ans



CONVENTION
MÉTROPOLITAINE
POUR LE CLIMAT

MÉTROPOLE

GRAND LYON

La Métropole de Lyon a organisé la première Convention citoyenne sur l'adaptation

Afin de respecter les cadres imposés au niveau national et international, le nouveau **Plan Climat 2026-2031** de la Métropole de Lyon fixe des objectifs très ambitieux en termes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux évolutions du climat

La stratégie pour les atteindre a été dessinée main dans la main avec les communes, les acteurs et les habitants du territoire

La Convention Métropolitaine pour le Climat a notamment permis de construire avec les citoyens **les priorités d'adaptation de notre territoire, en particulier face aux aléas liés à la chaleur**



ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

Aujourd'hui, demain, dans 20 ans



PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Pourquoi une Convention métropolitaine sur le sujet de l'adaptation ?



Faire appel à un outil de participation citoyenne puissant qui met en scène une parole citoyenne légitime pour mettre ce sujet encore nouveau au coeur du débat public.

Quelles finalités ?



Une délibération sur les priorités et les conditions de réussite d'une adaptation juste



De enseignements qui ont permis d'enrichir le PCAET et les politiques publiques et une mise à l'agenda dans le débat public

Attentes vis-à-vis de la convention

Le mandat : à quelles questions ont répondu les citoyens ?

“
Quelles doivent être les priorités pour guider l'adaptation de notre territoire à des conditions climatiques plus difficiles, en particulier face aux aléas liés à la chaleur ?
”

Plus spécifiquement, comment s'adapter collectivement à la chaleur pour bien vivre toutes et tous, aujourd'hui et demain sur notre territoire, quel que soit notre âge et nos conditions de vie ?

les solidarités

les activités et les rythmes de vie

les lieux de vie du territoire

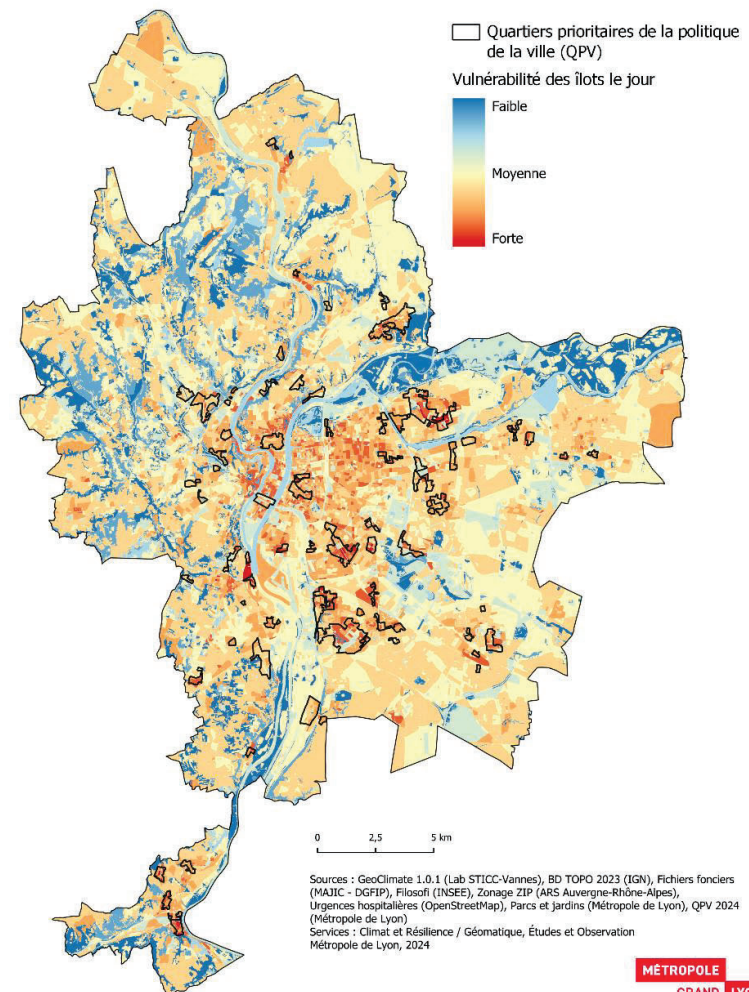
Économiques, culturelles, sportives, éducatives...

Habitat, espaces publics...

Pourquoi un mandat sur la chaleur ?

- Le diagnostic territorial du PCAET a identifié **la chaleur comme l'aléa majeur sur notre territoire**, avec des projections en 2050 de 66 nuits tropicales, 62 jours à +30°C - dont 22 à +35°C
- Lyon est identifiée comme **la métropole de France qui se réchauffe le plus rapidement** (*European Data Journalism Network, 2018*)
- **La vulnérabilité à la chaleur** n'est pas homogène sur le territoire

VULNÉRABILITÉ À LA SURCHAUFFE URBAINE LE JOUR - MÉTROPOLE DE LYON -



Démarche et déroulement de la convention

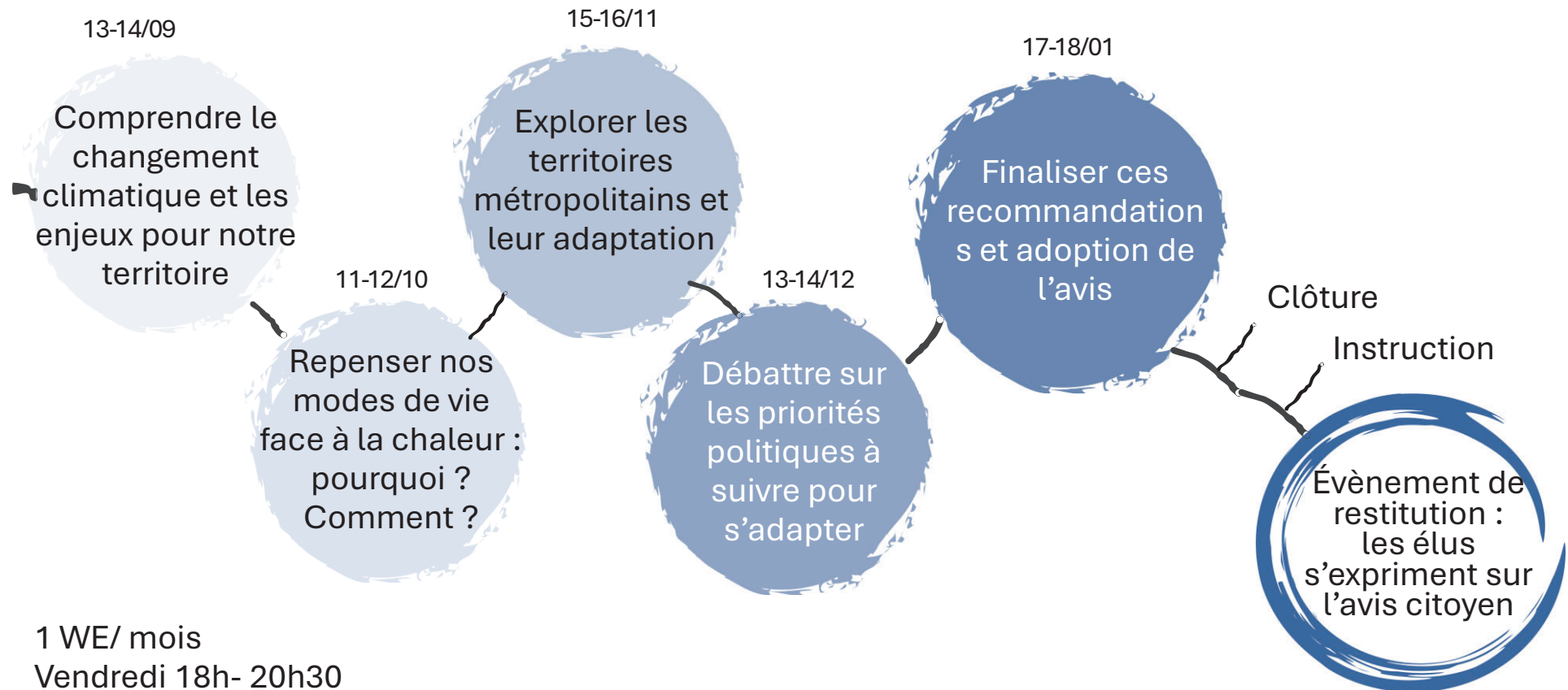
Un panel citoyen représentatif du territoire métropolitain en matière de :

- Lieux de résidence
- Genres
- Âges
- Situations socioprofessionnelles
- Opinions politiques



Démarche et déroulement de la convention

Un déroulé sur 5 week-ends



1 WE/ mois
Vendredi 18h- 20h30
Samedi 9h30-17h30



**ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT**

Aujourd'hui, demain, dans 20 ans



RÉSULTATS DE LA CMC

RESPUBLICA



**PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL**

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Résultats de la convention

L'avis citoyen

- Un avis citoyen de 75 pages
- Des **messages clefs**
- Les vécus des membres dans la métropole en temps de fortes chaleurs
- **9 priorités**, explicitées et justifiées, à donner à l'adaptation de notre territoire à la chaleur
- Des **points de dissensus** rendus visibles, comme des points de vigilance pour la Métropole
- Des **controverses**
 - Le rôle de la puissance publique ?
 - Quelle est la juste contribution des acteurs économiques ?
 - Quelle est la part juste des individus ?
 - Peut-on conserver les mêmes modes de vie demain ?

14 NOVEMBRE 2023

LES HABITANTS AU CŒUR
DE L'ACTION



Réponse de la Métropole

9 priorités citoyennes

9 sujets d'interpellation vis-à-vis de la Métropole

9 engagements pour y répondre

1. Garantir une fraîcheur pour tous : déterminer une stratégie et un partage des responsabilités

→ Jouer un rôle d'impulsion et de coordination auprès des acteurs du territoire pour déterminer une stratégie collective à long terme.

→ Un « Plan chaleur » dès 2026.

2. Développer une culture collective de la chaleur

→ Préparer les habitants et les acteurs du territoire à mieux prévenir les effets de la chaleur et à réagir efficacement en cas de crise.

→ Encourager et participer à l'organisation d'un grand exercice de gestion de crise à l'échelle d'une commune.

3. Renforcer le lien social pour se protéger collectivement

→ Favoriser l'émergence d'une société solidaire et d'entraide, plus résiliente en cas de crise.

→ Créer un label métropolitain pour une réserve citoyenne ouverte à tous.

4. Améliorer le confort thermique dans les logements

→ Garantir l'adaptation de 100% des logements aux aléas climatiques d'ici 2050.

→ Prioriser la rénovation thermique des bâtiments les plus vulnérables à la surchauffe.

5. Développer les lieux frais de proximité pour tous

→ Garantir l'accès simple et gratuit de tous les habitants à des lieux de répit en cas de canicule.

→ Organiser un maillage de lieux frais à travers tout le territoire.

6. Donner la priorité au végétal et à l'eau dans l'espace public pour garantir la fraîcheur

→ Redonner toute sa place au vivant pour bénéficier de protections naturelles face à la chaleur.

→ Développer des projets de végétalisation en priorité dans les secteurs les plus carencés.

7. Assurer la continuité des services publics et des fonctions vitales lors de pics de chaleur

→ Garantir les besoins essentiels des habitants en cas de crise, sur son champ de compétences mais aussi au-delà.

→ Adapter et mettre en place une stratégie « confort d'été » à destination des personnels et des élèves dans les collèges.

8. Adapter les conditions de travail à la chaleur

→ Donner l'exemple et inciter les employeurs du territoire à agir.

→ Intégrer des critères spécifiques dans la commande publique pour inciter les entreprises à intégrer l'adaptation des conditions de travail à la chaleur.

9. Adapter les activités sociales, sportives et culturelles aux chaleurs extrêmes

→ Garantir le maintien du vivre-ensemble, de temps de loisirs collectifs, etc. de temps de crise.

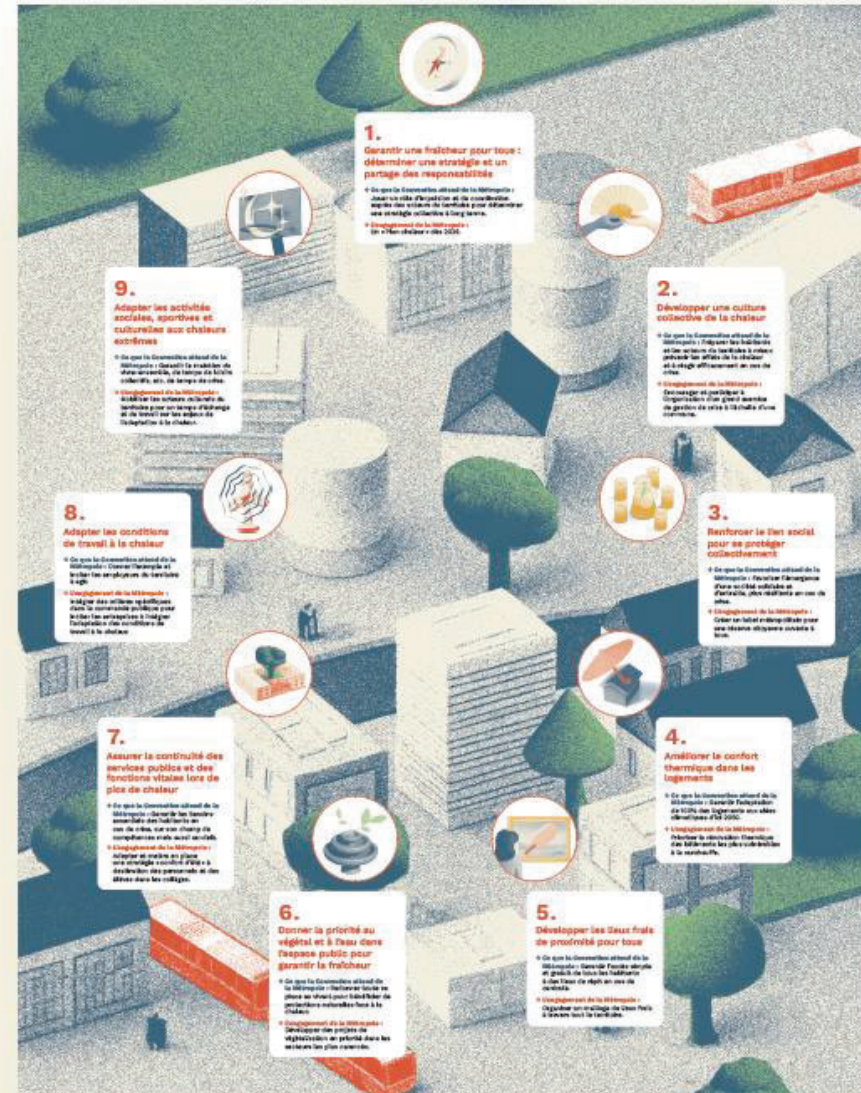
→ Mobiliser les acteurs culturels du territoire pour un temps d'échange et de travail sur les enjeux de l'adaptation à la chaleur.

- **Intégration** des mesures de la CMC dans le livret adaptation en annexe du PCAET
- **Élaboration d'un plan chaleur métropolitain 2026**, première déclinaison opérationnelle du PCAET 2026-2031

AVIS CITOYEN DE LA CONVENTION MÉTROPOLITAINE POUR LE CLIMAT

9 PRIORITÉS CITOYENNES QUI
INTERPELLENT LA MÉTROPOLE

9 ENGAGEMENTS POUR Y RÉPONDRE



Merci